



→ parcelle 2654

Annexe 1

04/08/2022 18:22

729 D942 - Google Maps

Google Maps 729 D942



Gommegnies, Hauts-de-France  
Google

Date de l'image : juil. 2021 © 2022 Google

Street View - juil. 2021



<https://www.google.com/maps/@50.269919,3.6936101,3a,75y,311.44h,87.51t/data=!3m6!1e1!3m4!1s!W07-h6uHu7eM!8uSIKxNg!2e0!7!16384!8!8!192>

1/1

annex 2

ARRIVEE 07/10

ARE Nord-Pas-de-Calais

C.C. DU PAYS DE NORMAN SERVICE INSTRUCTION DU DROIT  
DES SOUS  
4 AVENUE DE LA LEGION D'HONNEUR  
59550 LANDRECHES

Téléphone : 09 69 33 28 39  
Télécopie : 03 21 48 37 77  
Courriel : aref-are-nordpasdecalais@redistribution.fr  
Interlocuteur : OLIVIER PRASCALA

Objet : Réponse pour un certificat d'urbanisme opérationnel.

VILLENEUVE D'ASCQ le 07/10/2016

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction du certificat d'urbanisme opérationnel CUD0583651620029 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : Route de Quineby  
BAUX DES CORBEAUX  
59144 GOMMEGNIES  
Section 28, Parcelle n° 54  
Nom du demandeur : DAJASE Doreen

Dans le cadre de l'instruction d'un certificat d'urbanisme opérationnel, Enedis indique à l'état des équipements publics existants ou prévus « selon l'article L410-1 ainsi à du Code de l'urbanisme.

Pour répondre à votre demande, nous avons constaté que l'opération serait réalisée avec une puissance de raccordement égale à 12 kVA en monophasé ou à 36 kVA en triphasé, ce qui est le cas général pour le raccordement des projets de particuliers.

Compte tenu de la situation géographique de la parcelle, le raccordement au réseau public de distribution d'électricité sera réalisé avec un simple branchement conforme à la norme NF C 14-100.

Toutefois si le projet comporte plusieurs constructions une contribution financière sera due par la commune à Enedis

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

  
Olivier Prascala

UR

Enedis est une entreprise de service public, appartenant au réseau de distribution d'électricité. Elle est soumise au régime de droit public et gère un service public. Elle est soumise au règlement des clients, le règlement 2007/24, 207, et reçoit des compensations de toutes les administrations concernées. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion de l'ensemble du territoire français.

La Direction est à l'adresse suivante :  
Case postale 270 271 280 4 - 5, C.S. de Normandie 444 008 041  
Enedis - 1 rue Louis - 14 place des Capucins  
62079 Paris La Défense Cedex  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'ensemble de ses activités.  
Enedis Contact : 066 00 11 11

Enedis Nord-Pas-de-Calais  
41 rue de la Constitution 59100 Lille  
03 20 39 11 11



Annex 2

Affaire suivie par le Service Assainissement Collectif

Tel : 03.27.20.50.32

Votre dossier : CU0592851620029

Demandeur : Mme. Doreen DAMEE

Adresse du projet :

SAIN DES CORBEAUX

59144 COMBEGNIES

C. C. P. H

ADS

4, Rue de la Légion d'Honneur

59550 LAHORENCIES

LE QUESNOY, le 21/09/2016

Objet / Avis sur demande de certificat d'urbanisme n°CU0592851620029

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre demande d'instruction du dossier repris en objet, j'ai l'honneur de vous informer que le réseau public desservant le projet à raccorder est de type eaux usées (eaux vannes et eaux ménagères).

Ce réseau aboutit à une station d'épuration. Le raccordement des eaux usées domestiques est donc obligatoire, sans interposition de dispositifs tels que fosse septique toutes eaux, bac décanteur-dégraisseur... (article L 1331-1 et suivant du Code de la Santé Publique)

Le projet sera soumis à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) prévue par les articles L 1331-7 et L 1331-7.1 du Code de la Santé Publique.

Indépendamment du type de réseau d'assainissement existant en domaine public, les eaux usées (vannes et ménagères) et les eaux pluviales du projet devront impérativement être collectées dans deux canalisations bien distinctes dans la propriété privée. Toutes les eaux usées doivent rejoindre une boîte de branchement sans traitement préalable. Le demandeur devra prendre contact avec nos services afin d'obtenir des précisions sur les caractéristiques des futurs branchements au réseau d'assainissement (profondeur de boîte). Les éventuels dispositifs de relevage en terrain privé restent à la charge exclusive du demandeur.

En ce qui concerne les eaux pluviales, elles doivent être infiltrées sur la parcelle.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments

respectueux.

Le Directeur de Centre  
A. SIBRE

P.J. / dossier en papier

2-4-1, Les Eaux de la Région  
24000 LAHORENCIES  
Tél : 03 27 20 50 32 Fax : 03 27 20 50 33